



# MERPINS/ ESPAGNAC

## 1 année est passée !

### FO plus que jamais solidaire !

#### **Point sur le dossier de transfert Merpins/Espagnac**

Les élus FORCE OUVRIERE tiennent une nouvelle fois à renouveler leur solidarité envers tous les salariés impactés dans leur emploi et vie familiale du seul fait de la décision unilatérale de la Direction.

Rappel des quelques jalons importants :

- 31 Mars 2010 : Annonce de la fermeture du site de Merpins et d'une partie de l'atelier Zamack d'Espagnac.
- Mai 2010 : Début des négociations
- ➡ • Juin 2010 : Signature d'un accord de méthode Groupe pour des négociations sociales au niveau du groupe (SEF, Prodipect, NewLog, SAEG) mais immédiatement dénoncé par la CGT et la CFTD.
- ➡ • Juillet 2010 : Signature par FO d'un accord de méthode au niveau de l'UES pour Merpins, Espagnac et MasterTech (Grenoble)
- Décembre 2010 : Signature de l'accord sur les mesures sociales
- 31 Mars 2011 : 1<sup>er</sup> jalon du plan (fin de phase 1)

Les commissions de suivi des signataires de l'accord des 2 sites se sont déjà réunies afin d'être informées de l'état des lieux des transferts :

Pour Merpins :

Effectif	Postes à pourvoir	Suivi du poste	CRVS et CRV	Déménagement	Covoiturage	Transport collectif
206	5	185	14	27	148	6

Pour Espagnac :

	Départs CFC,...	Maintien sur site	Transfert sur Agriers
CVD		12	19
STI	5	5	4

- 30 septembre 2011 : 2eme jalon (fin de phase 2)

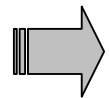
**FORCE OUVRIERE se félicite que chaque salarié ait pu se positionner par rapport aux mesures sociales négociées**  
**FORCE OUVRIERE rappelle être opposé à tous licenciements secs**

## **Expertises... à faire sérieusement mais à ne pas abuser !!**

Pendant la phase de négociation, l'expert SYNCEA, choisi par les négociateurs, a prouvé la légèreté du dossier économique bâti par la Direction pendant la crise de 2009.

L'argumentation de la Direction aura été : **Compétitivité et Rentabilité, pour assurer une meilleure pérennité à moyen terme !**

Les différentes expertises **unanimentement reconnues** par les syndicats auront éclairé tous les élus dans leur conviction. Pour autant, FORCE OUVRIERE **ne s'engagera plus** dans toutes nouvelles expertises qui pourraient être envisagé localement et **votera CONTRE** en CE ou CHSCT.



Il convient maintenant que les élus DP, CE et CHSCT assument pleinement leur responsabilité dans l'aide à apporter aux salariés avec toute la vigilance nécessaire... plutôt que de **s'égarer vers des chemins stériles et inutiles** plus que troublant pour les salariés.

## **Suiveurs et détracteurs**

Nous avons pu lire dans la presse certains écrits concernant notre position syndicale. A aucun moment, **FO** n'a cautionné les plans de restructurations de Schneider. Nous avons fait respecter les procédures obligatoires imposées par le législateur et négocié pour éviter toute casse sociale !!

**C'est l'intérêt des salariés qui prime sur toutes logiques dogmatiques ou lutte des classes. Les salariés l'ont bien compris !**

**FO entend rester libre et indépendant** et fixera sa ligne de conduite sur tous les dossiers qui se présentent notamment le dossier MERPINS.

## **Revitalisation du bassin cognaçais**

Autre point important du dossier MERPINS est l'obligation pour Schneider Electric d'œuvrer à la revitalisation du bassin d'emploi de Cognac.

FORCE OUVRIERE reste vigilant sur cette partie et reste dans l'attente et l'expectative des propositions de la Direction faite aux pouvoirs publics.

Comprendre était le but de notre 1<sup>ère</sup> entrevue avec la préfecture le 14 février 2011. Suite à la réunion entre la Direction de Schneider Electric, les élus politiques et corps de l'état le 11 Avril dernier ; nous avons réitéré une nouvelle entrevue avec le préfet planifiée pendant le mois de Mai.